

Fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique, la Fondation Mémise est composée d'un·e :

- Établissement de pédagogie spécialisée
- Hébergement
- Unité d'accueil temporaire (UAT)

L'établissement de pédagogie spécialisée a pour but de dispenser un enseignement spécialisé à des élèves qui présentent divers troubles des apprentissages dans leur développement et dans leur scolarité. Il met en place une prise en charge éducative avec ou sans hébergement. Il permet à l'élève une post-scolarité et une orientation professionnelle dirigée vers une intégration dans la vie courante.

L'Unité d'Accueil Temporaire (UAT) est une structure socio-éducative qui offre une relève parentale aux familles d'enfants et adolescent·e·s vivant avec un trouble du spectre autistique (TSA) modéré à sévère et non scolarisé·e·s à Mémise.

Afin de soutenir l'équipe dynamique et motivée des professionnel·le·s au sein de l'hébergement, nous recherchons

un·e stagiaire à 100 %

Entrée en fonction : dès la rentrée scolaire 2024

Durée du stage : 6 - 12 mois

Vous participerez :

- A l'encadrement des actes de la vie quotidienne, à l'organisation des activités
- Aux colloques, réseaux et supervisions
- A un camp.

Vos atouts :

- Expérience de l'encadrement de groupe d'enfants
- Intérêt pour une approche éducative et pédagogique adaptée et individualisée
- Intérêt pour un travail pluridisciplinaire.

Nous offrons :

- Une expérience pratique, stimulante et enrichissante au sein d'une équipe interdisciplinaire
- Un suivi individualisé et encadré par les professionnel·le·s
- Des rencontres réflexives regroupant les stagiaires de la fondation, encadrées par une praticienne formatrice.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec lettre de motivation, curriculum vitae, copies des diplômes et certificats de travail, **d'ici le 12 août 2024**, à christophe.dupasquier@memise.ch, responsable éducatif. Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 021 796 60 70.

Il ne sera répondu qu'aux dossiers complets et profils correspondants aux exigences du poste.